

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 juin 2009

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Heure des questions, à 14 heures.

Groupe thématique "Toxicomanie _Dépendances", de 12h15 à 13h45, Salle du Bicentenaire.

Visite des Ruines du site Perregaux, à 12 heures 15, sur inscription préalable.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président annonce la naissance de Théo Devaud (50 cm, 3.340 kgs), fils de M. le député Grégory Devaud. M. le Président procède à la lecture de la lettre de démission en tant qu'assesseur de M. Dino Venezia.			
	2.	Dépôts Interpellations: Labouchère, Buffat M. Motions: Sordet au nom du groupe UDC			
TRAITE	3.	(09_HQU_MAI) Heure des questions - Période N°16 - mai 2009, à 14 heures			
RENV-COM	4.	(09_POS_135) Développement du postulat Catherine Labouchère et consorts intitulé les 50 heures hebdomadaires des médecins-assistants : un bilan s'impose. (Souhaite développer et demande le renvoi à commission avec plus de 20 signatures)			
RENV-CE	5.	(09_POS_133) Développement du postulat Anne Papilloud et consorts demandant de combattre la discrimination homophobe. (Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat avec plus de 20 signatures) Une demande de renvoi en commission est soumise au vote. Le renvoi en commission (oui) est opposé au renvoi au Conseil d'Etat (non): le renvoi en commission est préféré par 61 oui, 58 non et 1 abstention. Au vote nominal, le renvoi au Conseil d'Etat est préféré par 60 oui, 65 non et 2 abstentions. La prise en considération immédiate est acceptée par 65 oui, 56 non et 1 abstention.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 juin 2009

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	6.	(09_POS_134) Développement du postulat Bernard Borel et consorts concernant la prise en charge médicale des migrants, un enjeu de santé publique. (Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat avec plus de 20 signatures) Une demande de renvoi en commission est soumise au vote. Le renvoi en commission (oui) est opposé au renvoi au Conseil d'Etat (non): le renvoi en commission est préféré par 78 oui, 45 non et 4 abstentions.			
TRAITE	7.	(08_INT_170) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel au nom du groupe AGT demandant si l'indemnité du chef de service de la police constitue un secret d'Etat	DSE.		
TRAITE	8.	(08_INT_139) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Patrick de Preux et consorts demandant au Conseil d'Etat de les renseigner sur le conflit révélé entre le commandant de la police cantonale et son subordonné, le commandant de la gendarmerie	DSE.		
REF	9.	(152) Préavis du Conseil d'Etat et projet de décret sur l'initiative Jacqueline Bottlang-Pittet visant à une modification de l'article 7 de la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (LHID) (2ème débat) (2ème débat): art. 1 refusé par 8 oui, 115 non et 1 abstention. Fin du 2ème débat.	DFIRE.	Freymond Cantone F. (Majorité), Bottlang-Pittet J. (Minorité)	
TRAITE	10.	(08_INT_161) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Mario-Charles Pertusio concernant l'avenir informatique et organisationnel du suivi des taxations des contribuables vaudois par l'ACI	DFIRE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 juin 2009

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	11.	<p>(112) Exposé des motifs et projet de loi sur la formation professionnelle (LVFPR) et projet de loi modifiant la loi du 27 mars 2007 sur les préfets et les préfetures (LPréf) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les motions :</p> <p>Alain Gilliéron et consorts sur la mise en place par le CE de conditions-cadre, permettant aux entreprises vaudoises de bénéficier d'un soutien à la création de places d'arrentissages</p> <p>Jean Schmutz pour une véritable évolution de la formation prof. par apprentissage dans le Canton de Vaud ou la formation professionnelle en mutation</p> <p>Gérard Dyens demandant au CE de promouvoir et d'encourager une action coordonnée contre le chômage et la marginalisation des jeunes dont le degré de formation et la marginalisation des jeunes dont le degré de formation au terme de leur scolarité compromet les chances d'insertion professionnelle</p> <p>Odile Jaeger et consorts pour une validation des acquis professionnels en vue de l'obtention d'un CFC sur les postulats :</p> <p>Olivier Feller demandant au CE d'envisager, en collaboration avec les partenaires sociaux, la création d'une plate-forme permanente d'information et de coordination entre les entreprises proposant des places de stages et d'apprentissage et les institutions de formation et d'insertion professionnelle</p> <p>Irène Gardiol et consorts sur la formation des adultes dans le Canton de Vaud</p> <p>Jean-Pierre Grin demandant au CE de prendre des mesures urgentes pour revaloriser la formation professionnelle en entreprises (système "dual")</p> <p>Bernard Borel et consorts demandant au CE une amélioration de la surveillance de l'apprentissage dual</p> <p>Odile Jaeger Lanore et consorts pour la valorisation et le développement des filières de formation professionnelle et Réponses du Conseil d'Etat aux interpellations :</p> <p>Gérard Dyens et consorts demandant au CE de renseigner le GC sur les études en cours dans le domaine de la formation professionnelle : Planification des infrastructures Noël Crausaz - formation prof. Apprentis(es) - Mobbing sur les places de travail.(2ème débat)</p> <p>LPréf (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 17 adopté sans discussion. (fin du 1er débat). Une demande de 2ème débat en urgence est acceptée par 108 oui, 1 non et 8 abstentions.</p>	DFJC.	Chevalley C. (Majorité), Junod G. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 juin 2009

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		<p>(2ème dbat): art. 17 accepté sans discussion. Le projet de loi est adopté à l'unanimité. Fin du 2ème débat.</p> <p>LVFPr (2ème débat): art. 1 à 11bis adoptés. Art. 12 adopté. Art. 12bis, amdt Borel refusé par 11 oui, 98 non et 26 abstentions. Amdt Mercier (suppression art. 12bis) refusé par 58 oui, 70 non et 6 abstentions. Au vote nominal, l'amdt Mercier est refusé par 57 oui, 73 non et 7 abstentions. Amdt Chevalley Ch. refusé par 62 oui, 69 non et 2 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est refusé par 63 oui, 73 non et 1 abstention. L'art. 12bis est accepté par 77 oui, 59 non et 1 abstention. Au vote nominal, l'art. 12bis est accepté par 75 oui, 60 non et 1 abstention. Art. 13 à 57 acceptés sans discussion. Art. 58, al.3, le sous-amdt Rau (oui) est opposé à l'amdt Deriaz (non): le sous-amdt Rau est accepté par 63 oui, 53 non et 3 abstentions. Art. 58, l'amdt Deriaz sous-amendé est accepté par 118 oui, 3 abstentions et sans opposition. Art. 58 amendé accepté (=> 3ème débat). Art. 59 à 86 acceptés sans discussion. Art. 87, amdt Deriaz accepté. Art. 87 amendé accepté (=>3ème débat). Art. 88 accepté. Art. 89, amdt Bottlang-Pittet refusé par 59 oui, 62 non et 1 abstention. Au vote nominal, l'amdt est refusé par 66 oui, 67 non et aucune abstention. Art. 89 accepté. Art. 90 à 130 acceptés sans discussion. Art. 131 accepté avec de nombreux avis contraires et quelques abstentions. Art. 132 à 148 acceptés. Fin du 2ème débat.</p> <p>Une demande de 3ème débat immédiat est acceptée par 05 oui, 21 non et 12 abstentions.</p> <p>(3ème débat): art. 58, version 2ème débat acceptée par 126 oui et 3 abstentions, sans opposition. Art. 87, version 2ème débat acceptée par 108 oui, 7 non et 13 abstentions. En votation finale, le projet de loi est accepté par 111 oui, 12 abstention et aucune opposition.</p>			

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 juin 2009

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	12.	<p>(174) Exposé des motifs et projet de loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIFLP)(1er débat)</p> <p>(112), suite: tous les rapports sont acceptés sans discussions et toutes les réponses aux interpellations sont traitées.</p> <p>(1er débat): entrée en matière acceptée avec quelques abstentions. Art. 1 accepté. Art. 2, al.3, amdt com accepté par 76 oui, 37 non et 9 abstentions. Art. 2, al.4 et 5 (nouveau), amdt com acceptés avec quelques abstentions. Art. 2 amendé accepté avec quelques abstentions. Art. 3, lit.c, sous-amdt Christen (oui) opposé à l'amdt Pertusio (non): l'amdt Pertusio est préféré par 25 oui, 64 non et 29 abstentions. L'amdt Pertusio (oui) est ensuite opposé au texte du Conseil d'Etat (non): le texte du Conseil d'Etat est préféré par 1 oui, 106 non et 13 abstentions. Art. 3 accepté. Art. 4, amdt Rapaz (lit. d nouvelle) refusé avec quelques oui et quelques abstentions. Art. 4 accepté. Art. 5, al.2, amdt com accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Amdt Rapaz au même al. refusé avec quelques avis favorables et abstentions. Art. 5, al. 4, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 5, al. 7, amdt com accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Au même al., amdt Rapaz accepté par 58 oui, 57 non et 7 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est refusé par 63 oui, 65 non et 1 abstention. Art. 5 amendé accepté avec quelques abstentions. Art. 6, al. 2, amdt Dolivo refusé avec quelques avis favorables et abstentions. Art. 6 accepté. Art. 7, al.1, amdt Chollet accepté par 53 oui, 43 non et 21 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 58 oui, 44 non et 25 abstentions. Art. 7, al.2, amdt Dolivo refusé avec quelques avis favorables et abstentions. Au même al., amdt Chollet accepté par 62 oui, 37 non et 22 abstentions. Art. 7 amendé accepté. Art. 8 et 9 acceptés sans discussion. Art. 10 accepté. Art. 11 accepté. Fin du 1er débat.</p>	DSAS.	Fardel C.A.	
RENV-SD	13.	<p>(GC 97) Rapport du Bureau du Grand Conseil faisant suite à la requête de confier un mandat à la Cour des comptes concernant la Caisse de pension du personnel communal de Lausanne</p> <p>Entrée en matière acceptée avec un avis contraire et une abstention. Interruption du débat, fin de séance à 17h10.</p>		Chappuis L.	16/06/2009

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 juin 2009

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	14.	(GC 96) Rapport de la Commission interparlementaire « Détenation pénale » aux Parlements des cantons de Fribourg, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel, de Genève, du Jura et du Tessin pour l'année 2008		Mattenberger N.	16/06/2009
RENV-T	15.	(09_MOT_062) Motion Pierre Zwahlen et consorts pour une charte en faveur d'achats publics équitables	DINF	Baehler Bech A.	16/06/2009
RENV-T	16.	(09_POS_108) Postulat Jean Christophe Schwaab et consorts au sujet d'une extension .vaud pour les sites internet vaudois	DINF	Décaillet A.	16/06/2009
RENV-T	17.	(08_INT_160) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Laurent Ballif et consorts concernant la communication en catimini suite à la fin de la collaboration avec la BEDAG	DINF.		16/06/2009
RENV-T	18.	(08_INT_169) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Eric Dufour concernant le service des routes	DINF.		16/06/2009
RENV-T	19.	(08_MOT_055) Motion Stéphane Montangero et consorts demandant des modifications de la Loi sur les auberges et les débits de boisson en vue de diminuer les nuisances nocturnes	DEC, DSAS	Sordet J.M. (Majorité), Ballif L. (Minorité)	16/06/2009
RENV-T	20.	(08_POS_106) Postulat Jean-Michel Favez au nom du groupe socialiste visant à identifier et corriger les effets pervers de la promotion économique	DEC	Rochat N. (Majorité), Bolay G.P. (Minorité)	16/06/2009
RENV-T	21.	(09_POS_111) Postulat Philippe Martinet et consorts au sujet des enclaves résidentielles fermées dans le canton de Vaud	DEC	Wehrli L.	16/06/2009
RENV-T	22.	(09_POS_121) Postulat Yves Ferrari au nom du groupe des Verts pour un green new deal vaudois dans le domaine énergétique	DEC, DSE	Wyssa C.	16/06/2009
RENV-T	23.	(09_POS_117) Postulat Frédéric Borloz au nom du groupe radical demandant l'organisation d'Assises de la relance et de l'emploi	DEC, DFIRE	Wyssa C.	16/06/2009
RENV-T	24.	(08_INT_162) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Mario-Charles Pertusio concernant le projet d'agglomération franco-valdo-genevois et demandant pourquoi une telle absence des autorités cantonales vaudoises et si ce projet qui concerne l'avenir d'une portion importante du territoire vaudois intéresse le Conseil d'Etat	DEC.		16/06/2009

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 juin 2009

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	25.	(08_INT_058) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christian Streit et consorts concernant le stakhanovisme du SDT	DEC.		

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :